



Production: SIDI

12, rue Guy de la Brosse - 75005, Paris Tél. : 0140467000 - Mail : info@sidi.fr

Editorial : Ariane Bévierre, Jon Sallé, Leïla Marliac Conception graphique : Anne Claire Lamy Crédits photos :

Philippe Lissac - Agence Godong/SIDI (p. 7, 12, 18, 23, 28, 30, 31, 33, 35, 36, 37) Henitsoa Rafalia (p. 1, 15) SIDI (p. 5, 10, 13, 21, 25, 29, 34, 39) François Galland (p. 41)

Avant-propos	4
La SIDI en un clin d'œil	5
O1. Objectif transversal :	
maximiser l'additionnalité de la SIDI	6
Intervenir là où les autres ne vont pas	
Une offre adaptée aux besoins des partenaires	11
02. Premier objectif de mission :	
promouvoir l'égalité économique	14
Les institutions de microfinance, un moteur pour la croissance et l'emploi local	16
Les entités agricoles comme levier de développement	
économique pour les zones rurales	18
03. Deuxième objectif de mission :	
favoriser la réduction de la pauvreté	22
Favoriser l'inclusion financière des populations les plus pauvres grâce au soutien des IMF	24
Des coopératives et PME agricoles qui fournissent	
un accès au marché aux pétits producteurs	28
04. Troisième objectif de mission :	
soutenir l'atténuation et l'adaptation	
au changement climatique	32
La croissance de la finance verte chez les partenaires de la SIDI	34
Des entités agricoles déjà bien avancées dans la promotion d'une agriculture durable	

SIDI

Avant-propos



La mission de la SIDI est de faire de la finance solidaire et patiente un levier de transformation durable afin de construire un monde plus équitable et respectueux de l'environnement. Nous finançons et accompagnons des acteurs économiques locaux des pays du Sud à travers des partenariats innovants et durables, en vue d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables, notamment en mieux rural, et favoriser des pratiques écologiques vertueuses. Nos ressources solidaires et de long terme sont mobilisées notamment auprès de milliers de citoyens qui cherchent à donner du sens à leur épargne, les actionnaires individuels, ainsi que des actionnaires institutionnels.

Chaque année, la SIDI évalue son action à la lumière des investissements réalisés, de l'accompagnement fourni, ou encore des réalisations des organisations soutenues, qu'elles soient des entités agricoles, des institutions financières -de proximité ou faitières-, ou des entreprises œuvrant pour l'accès à une énergie plus abondante pour les plus pauvres.

Plus particulièrement, à travers ce rapport social et environnemental, l'objectif est de mesurer les résultats des partenariats de la SIDI à l'aune des changements sociaux et environnementaux qu'elle cherche à créer. En effet, la mission fondamentale de la SIDI se situe bien dans cette performance sociale et environnementale.

2023, année des 40 ans de la SIDI, confirme à nouveau nos contributions à ces changements. Le présent rapport social et environnemental en offre l'illustration à partir d'une sélection d'indicateurs suivis par les chargés de partenariats de manière régulière.

Comme toute sélection, des choix ont été faits en fonction des quatre objectifs de notre plan stratégique. Pour rappel, la stratégie de la SIDI vise d'abord un objectif transversal qu'on appelle « l'objectif d'additionnalité », par lequel nous cherchons à représenter une valeur ajoutée par rapport à d'autres investisseurs. Ceci se traduit surtout par une capacité à appuyer des partenaires dans des pays à risque (notamment en Afrique subsaharienne) et qui ont également des besoins de financement importants à combler. Ainsi, grâce à ses ressources solidaires, la SIDI peut « être là où les autres ne vont pas ».

Ensuite, les objectifs de mission de la SIDI se déclinent autour de trois enjeux majeurs : l'enjeu des inégalités économiques ; l'enjeu de l'inclusion financière des plus pauvres ; et l'enjeu du changement climatique.

Vous retrouverez donc dans ce rapport les résultats de la SIDI et de ses partenaires à fin 2023, axés autour de ces quatre entrées. Là où c'est possible et pertinent, nous vous donnerons également l'évolution par rapport à 2022 pour que des tendances puissent se dessiner.

Enfin, pour ne pas rester uniquement sur une analyse quantitative et chiffrée, quoique nécessaire, nous vous proposons ici aussi des focus et des exemples davantage qualitatifs afin de concrétiser les résultats sociaux et environnementaux de la SIDI et ses partenaires.

La SIDI en un clin d'œil : état des lieux au 31.12.2023

Dans le rapport social et environnemental, nous présentons les résultats du« groupe SIDI », c'est-à-dire les résultats consolidés des partenaires SIDI, SOLUTI et FEFISOL II (apportés par la SIDI).



124 partenaires



33 pays



89 institutions financières



61 entités agricoles



organisations climat



45 M€
de portefeuille



34 /o du portefeuille en prise

de participation



17,6 M€
décaissés
en 2023



OZ/O du portefeuille en Afrique subsaharienne



451 k€

de décaissement moyen



80 missions d'accompagnement



projets d'assistance technique



10 M de bénéficiaires finaux



52% de femmes



42% de ruraux

SIDI

O1. Objectif transversal : maximiser l'additionnalité de la SIDI

Toute démarche d'impact s'articule autour de trois notions-clés : l'intentionnalité, qu'on va traduire de manière stratégique à travers la poursuite d'un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux ; la recherche d'additionnalité, qui oblige un investisseur « à impact » à se différencier dans la qualité et la durée de son engagement avec ses partenaires ; et la démarche évaluative, qui demande de se fixer des objectifs à atteindre dans un horizon de temps donné et de mettre en place des moyens adaptés pour évaluer les progrès.

Un élément de différenciation de la SIDI des autres investisseurs à impact social se situe à ce niveau : la SIDI a pour « intention » d'être la plus « additionnelle » possible. Être additionnel n'a rien d'évident car cela demande une capacité plus importante à prendre des risques. Pour la SIDI, cela se traduit dans les expertises et métiers qu'elle concentre ; dans les outils financiers solidaires, innovants et complémentaires, qu'elle mobilise ; dans les pays où elle intervient ; dans son exposition aux milieux ruraux et donc agricoles ; dans sa capacité à être premier investisseur international ; dans l'adaptation de son offre financière ou encore dans les partenariats qu'elle initie.

Tous ces éléments peuvent être rassemblés dans deux piliers d'additionnalité clés : le ciblage de la SIDI, c'est-à-dire sa volonté d'aller « là où les autres ne vont pas », et son offre de produits et services qui cherche à s'adapter aux besoins de chaque partenaire.

La SIDI a la volonté d'accompagner des acteurs généralement peu servis par la majorité des investisseurs sociaux, car situés dans des régions particulièrement risquées, d'un point de vue économique, politique, environnemental ou encore sécuritaire. 6

Cette ambition est liée à l'orientation forte de la mission de la SIDI vers l'accompagnement des personnes les plus vulnérables. La SIDI cherche en effet à prioriser les pays et régions où le niveau de développement humain est le plus faible, où les taux de pauvreté et d'inégalité sont importants, et où les effets du changement climatique se font le plus ressentir.

La seconde facette de l'additionnalité de la SIDI concerne sa capacité à adapter son offre aux besoins de ses partenaires. La diversité des profils des partenaires de la SIDI signifie une diversité en termes de besoins, diversité à laquelle la SIDI sait s'adapter.

Cette capacité d'adaptation se retrouve dans l'offre de produits financiers de la SIDI, qui est variée en termes de modalités, de montants et de durée, mais aussi dans son offre d'accompagnement, qui là encore cherche à répondre aux besoins spécifiques de chaque partenaire.



Intervenir

là où les autres ne vont pas

La SIDI souhaite « aller là où les autres ne vont pas ». C'est pourquoi sa politique d'investissement cherche explicitement à atteindre des institutions qui travaillent avec les populations les plus vulnérables, et les plus négligées par les investisseurs.

L'Afrique subsaharienne est la zone d'intervention privilégiée de la SIDI. Abritant 60% de la population pauvre de la planète⁽¹⁾, l'Afrique subsaharienne est confrontée à un certain nombre de défis qui représentent des obstacles à son développement. L'instabilité politique, les défis sécuritaires, et les chocs météorologiques liés au changement climatique sont des phénomènes grandissants dans la région, et contribuent à la vulnérabilité croissante des populations locales.

62% du portefeuille investi en Afrique subsaharienne

Une comparaison de cette concentration avec la part du portefeuille des fonds à impact dédiée à l'Afrique subsaharienne (19%⁽²⁾ en 2023), met clairement l'additionnalité de la SIDI en perspective.

La SIDI cherche aussi à financer des organisations ayant un ciblage particulièrement rural, ces zones étant disproportionnellement affectées par la pauvreté. En Afrique par exemple, selon les dernières statistiques, les zones rurales concentraient 82% de l'extrême pauvreté⁽⁶⁾.

65% des partenaires ont un ciblage rural⁽⁷⁾

La SIDI analyse également un certain nombre d'indices visant à évaluer le degré de développement économique de ses pays d'intervention, et le degré de vulnérabilité de leurs populations, en termes sécuritaires mais aussi par rapport au changement climatique.

66% des partenaires situés dans des pays à faible Indice de Développement Humain (IDH)⁽³⁾

89% des partenaires situés dans des pays fragiles selon le Fragile State Index⁽⁴⁾

41% des partenaires situés dans des pays vulnérables au changement climatique selon le World Risk Index⁽⁵⁾

« Aller là où les autres ne vont pas », c'est aussi oser financer des organisations n'ayant jamais été financées par un autre investisseur international. Cela est en effet un élément clé de l'additionnalité, car pour une telle organisation, un premier financement de la SIDI peut permettre de générer un sentiment de confiance chez les autres investisseurs, et représente ainsi un levier pour obtenir de nouveaux financements.

La SIDI était le premier investisseur pour 29% de ses partenaires. En 2023, trois des onze nouveaux partenaires n'avaient jamais reçu de financement d'un autre investisseur auparavant. (1) Banque Mondiale, 2022

(2) PAIF Report 2023, Tameo, 2024: Le PAIF Report est un rapport réalisé chaque année par Tameo, et qui consolide les données d'un grand nombre de véhicules d'investissement qui agissent sur les marchés émergents et qui ont une volonté de créer de l'impact. La SIDI répond à un questionnaire chaque année pour l'élaboration de ce rapport.

(3) L'IDH est un indice créé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), qui vise à évaluer le niveau de développement des pays à travers la qualité de vie de ses habitants (espérance de vie, niveau d'éducation, PIB/ habitant)

(4) Le Fragile States Index est un indice créé par the Fund for Peace, et qui classe les pays selon leur risque de conflit ou même d'effondrement

(5) Le World Risk Index est un indice créé par l'Université de Bochum en Allemagne, qui évalue le niveau de vulnérabilité des pays au changement climatique, selon leur exposition aux évènements climatiques extrêmes, et leur capacité d'adaptation

(6) Banque Mondiale, 2019

(7) C'est à dire qu'au moins 50% de leurs bénéficiaires vivent dans des zones rurales

(8) Direction Générale du Trésor, 2021

(9) Colombia Reports, 2022

(10) OCDE, 2022

(11) Colombia, Coface

En 2023...

Ethiquable, un nouveau partenariat clé pour la SIDI

En 2023, la SIDI a travaillé sur l'élaboration d'une convention de partenariat avec Ethiquable pour renforcer sa présence auprès des petites coopératives agricoles engagées pour une agriculture durable.

Ethiquable est une entreprise coopérative spécialisée dans la vente de produits biologiques issus du commerce équitable. La collaboration entre la SIDI et Ethiquable a commencé il y a une dizaine d'années, et les deux organisations s'unissent aujourd'hui dans le cadre d'un nouveau partenariat plus ambitieux, afin de mobiliser des préfinancements plus importants pour les coopératives locales. La phase pilote, lancée en janvier 2024, et dont l'enveloppe s'élève à 1,2 millions d'euros de fonds de roulement permettra de financer approximativement dix coopératives. Ce partenariat présente un certain nombre d'avantages :

- Pour les coopératives : elles pourront bénéficier d'une tarification préférentielle, ainsi que d'un programme d'assistante technique axé sur le renforcement de leur viabilité économique.
- Pour la SIDI : le risque de défaut sera partagé à 50/50 entre la SIDI et Ethiquable, et les charges opérationnelles seront optimisées.

Ce programme s'inscrit pleinement dans l'objectif d'additionnalité de la SIDI car il permettra à celle-ci d'augmenter son financement vers des structures à fort impact social et environnemental, et qui sont peu desservies par la majorité des investisseurs à cause du risque qu'elles représentent.

Par exemple, une des coopératives soutenues dans le cadre de cette enveloppe sera Feccano, en Haïti. Haïti est l'un des pays les plus pauvres du monde, et le pays le plus pauvre en Amérique Latine. Il souffre depuis de nombreuses années d'une crise politique et institutionnelle profonde, couplée à une grave crise sécuritaire due à la présence de gangs qui contrôlent une grande partie du territoire, et dont les actes de violence se multiplient et s'intensifient. Le pays est 9ème dans la liste des pays les plus fragiles selon le Fragile State Index. La dégradation marquée du contexte sécuritaire fait que la SIDI n'a pas pu soutenir Feccano depuis quelques années. Cependant, la présence des équipes d'Ethiquable sur place vont lui permettre de renouveler son partenariat avec cette union de coopératives, dont l'impact social sur ses 4000 producteurs membres est fondamental.

C'est la première fois depuis six ans que la SIDI peut à nouveau investir en Haïti.

Focus pays: La Colombie

En 2023, la SIDI a renforcé sa présence en Colombie, à travers l'ouverture de deux nouveaux partenariats. La Colombie entre parfaitement dans le ciblage additionnel de la SIDI : c'est un pays qui s'est fortement développé ces dernières décennies, notamment grâce à ses ressources naturelles abondantes et son potentiel touristique important, mais qui continue de souffrir d'une situation sécuritaire et politique instable. De plus, malgré une économie dynamique et un indice de développement humain relativement élevé, la Colombie demeure le deuxième pays le plus inégalitaire du continent selon l'indice de Gini⁽⁸⁾.

Contexte global

D'un point de vue politique et sécuritaire, la Colombie est encore marquée par les profonds conflits qu'elle a traversés pendant plus de 50 ans. La signature d'un accord de paix entre le gouvernement et les Forces Armées Révolutionnaires de Colombie (FARC) en 2016 n'a permis de baisser la criminalité dans le pays que pour une courte durée. En effet, rapidement, de nouveaux groupes armés ont cherché à prendre le contrôle des commerces illicites lucratifs, se livrant à une concurrence féroce. La violence a repris de manière massive, amenant le président Ivan Duque à quitter ses fonctions en 2022.

Dans ce contexte, Gustavo Petro est devenu en 2022 le premier président de gauche du pays. Presque deux ans après, et malgré des tentatives de négociations avec les guérillas, sa stratégie de « paix totale » n'a donné des résultats que très limités en termes de lutte contre les abus commis envers les civils. La violence demeure, et l'insatisfaction continue de grandir.

D'un point de vue social, bien que la Colombie ait enregistré des progrès notables ces dernières années en matière de réduction de la pauvreté, celle-ci demeure élevée (39,3% de la population en 2021⁽⁹⁾), et le pays est marqué par de fortes inégalités, comme nous le verrons dans les parties suivantes. De plus, la Colombie présente l'un des niveaux d'informalité du travail les plus élevés en Amérique Latine, avec près de 60% des travailleurs occupant des emplois informels⁽¹⁰⁾.

Enfin, en termes économiques, grâce à la taille de son marché et à l'étendue de ses ressources naturelles (café, émeraudes, pétrole et charbon, entre autres), la Colombie a connu une croissance stable et solide pendant la majeure partie des deux dernières décennies. Néanmoins, la croissance économique s'est considérablement ralentie à la suite de la pandémie. De plus, le développement est obstrué par des insuffisances notables au niveau des infrastructures routières et portuaires, en raison de niveaux d'investissement bas et d'une topographie difficile⁽¹¹⁾.

Des zones rurales particulièrement défavorisées

Malgré une croissance relativement stable depuis le début du 21ème siècle, celle-ci demeure très inégalement distribuée selon les régions. En 2020, parmi les pays d'Amérique Latine, la Colombie présentait toujours l'écart de PIB le plus important entre les régions les plus riches et les plus pauvres, les régions comme Bogota ayant un PIB/habitant près de 5 fois supérieur à celui de régions rurales comme Guainia ou Vaupes. 31% de la population rurale est dans une situation de pauvreté multidimensionnelle, contre 11% dans les villes⁽¹²⁾. Les personnes habitant dans les zones rurales souffrent également d'un manque d'accès à des services publics de qualité tels que l'eau, l'éducation, ou encore les soins de santé. Par exemple, le taux de couverture du système éducatif formel s'élevait à près de 90% dans les zones urbaines en 2019, face à 50% dans les zones rurales(13). En termes d'accès à l'électricité, malgré une nette amélioration ces dernières décennies, des inégalités demeurent. En effet, 48% de la population rurale déclare n'avoir pas accès à une électricité de manière stable, contre seulement 28% pour la population urbaine⁽¹⁴⁾.

Des discriminations encore marquées

En plus des inégalités géographiques, il existe également des inégalités entre les communautés. En effet, les populations indigènes et Afro-Colombiennes semblent exclues de la croissance économique du pays, comme le montrent leurs nombreuses manifestations, souvent réprimées par le gouvernement. Cette partie de la population est disproportionnellement affectée par la pauvreté, 63% vivant en dessous du seuil de pauvreté en 2010, et 48% dans une situation d'extrême pauvreté⁽¹⁵⁾. De plus, ces communautés, et les femmes plus particulièrement, subissent encore beaucoup d'actes de violence de groupes paramilitaires présents sur le territoire⁽¹⁶⁾.

La SIDI en Colombie

La SIDI a consolidé en 2023 sa présence en Colombie avec la signature de deux nouveaux partenariats. Elle y compte désormais trois partenaires dont les services répondent directement aux problématiques évoquées précédemment :

- Confiamos est une institution de microfinance de petite taille créée en 2016 et opérant dans le sud-ouest de la Colombie. Elle dessert près de 4000 emprunteurs, dont 77% de ruraux et 55% de femmes. L'institution cherche à cibler des populations à bas revenus, avec un prêt moyen de 736€ en 2023, bien en dessous du PIB/habitant qui atteint les 4700€. À travers son ciblage rural et féminin, Confiamos démontre une réelle volonté d'améliorer l'inclusion financière des plus vulnérables. Elle leur propose également des services d'éducation financière. La SIDI est le premier investisseur international à financer cette IMF.
- Cencoic est un partenaire de longue date de la SIDI, avec un premier prêt décaissé en 2013. Cette coopérative de café, qui compte aujourd'hui 2930 membres (dont 36% de femmes), et plus de 150 employés, a une mission très alignée avec celle de la SIDI, par son engagement envers une portion de la population particulièrement vulnérable, les communautés indigènes. En plus de leur fournir un accès au marché, Cencoic propose également des services additionnels, particulièrement utiles dans les zones rurales peu desservies : un soutien en cas de problèmes de santé, un financement pour l'éducation des enfants des producteurs, ou encore un accompagnement sur les techniques de production.
- Soluna, une PME dont la mission est de fournir un accès à une source d'énergie renouvelable et fiable aux communautés rurales et peu desservies de la Colombie. Un focus a été rédigé sur ce partenaire dans la deuxième partie de ce rapport (voir page 29).

La présence d'investisseurs tels que la SIDI en Colombie, en particulier dans les zones rurales et auprès des populations très défavorisées, est importante pour répondre aux enjeux de pauvreté et d'inégalité qui affectent le pays.



Une offre adaptée aux besoins des partenaires

Le second pilier de l'additionnalité de la SIDI est sa capacité à adapter son offre de produits et services aux besoins de chaque partenaire.

451 k€ de ticket moyen

La majorité des partenaires de la SIDI sont des structures de relativement petite taille, souvent en phase de croissance et de structuration. Ceci est le cas des coopératives de producteurs et PME agricoles, mais aussi des institutions de microfinance. En 2023, 77% d'entre elles étaient des institutions de Tier 2 ou 3, c'est-à-dire des institutions dont les actifs étaient inférieurs à 50M€. La SIDI se démarque d'autres acteurs notamment par sa capacité à décaisser des montants peu élevés, qui permettent de répondre aux besoins de ces institutions de relativement petite taille. Dans le graphique ci-dessous, le montant moyen du ticket de la SIDI est comparé aux données des véhicules d'investissement en microfinance ayant participé au PAIF Report pour les IMF, et aux données des membres du CSAF pour les entités agricoles⁽¹⁷⁾.

Outre les montants, la SIDI propose une variété de produits financiers, chacun ayant un fonctionnement et un objectif différents. Ces produits comprennent notamment la prise de participation, les crédits de campagne, les crédits à l'investissement, ou encore la dette subordonnée. En particulier, l'une des valeurs ajoutées de la SIDI réside dans son offre de financement sous forme de participation au capital. La prise de participation est en effet particulièrement bénéfique pour les partenaires, car elle leur garantit un soutien sur le long terme, avec un certain partage des risques, et une participation de la SIDI au pilotage de leur activité.

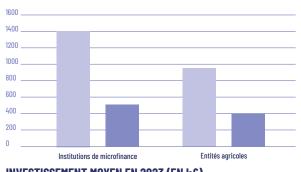
34% de prise de participation à fin 2023

15%

Autres fonds d'investissement à impact (2023)

PORTEFEUILLE DE PARTICIPATION

100%



INVESTISSEMENT MOYEN EN 2023 (EN k€)

 Autres véhicules d'investissement (PAIF Report pour les IMF, CSAF pour les EA)

SIDI

Il est cependant à noter que malgré ce ticket moyen assez peu important, la SIDI peut également décaisser des montants plus conséquents, et bénéficie de leviers additionnels comme le fonds FEFISOL II quand il s'agit de répondre aux besoins de certains partenaires de plus grande taille.

La SIDI est également capable d'offrir des financements en monnaie locale, afin d'éviter de faire peser sur les partenaires le risque de change. Ce type de financement est très apprécié par les organisations locales, mais généralement moins proposé car plus risqué pour l'investisseur. En cas de dépréciation de la monnaie locale, c'est l'investisseur qui en subit les impacts.

34%

INIS 🛑

52% du portefeuille de prêts investi en monnaie locale à fin 2023, contre 35% pour les autres fonds à impact⁽¹⁸⁾

(12) OCDE, 2022

(13) AFD, 2022

(14) AFD, 2022

(15) ABColombia, 2010

(16) Political Geography, 2023

(17) Le CSAF est un réseau d'investisseurs qui prêtent à des entités agricoles, dont la SIDI fait nartie.

(18) Tameo, PAIF Report 2023



Enfin, l'un des aspects clés de l'additionnalité de la SIDI repose sur son offre d'accompagnement. La SIDI accompagne ses partenaires dans la réalisation de chantiers clés et stratégiques pour leur développement, sur une variété de sujets pouvant aller de la comptabilité à l'amélioration de leur performance sociale et environnementale. Cet accompagnement peut se faire soit en direct, c'est-à-dire grâce à l'expertise des salariés et d'une équipe de consultants bénévoles, soit en indirect, car la SIDI a accès à une variété d'enveloppes d'assistance technique.

80 missions d'accompagnement direct en 2023

Ces missions comprennent à la fois les déplacements des chargés de partenariats dans le cadre du suivi des partenaires, les missions pour participer aux conseils d'administration pour les institutions où la SIDI est au capital, ou encore les accompagnements réalisés par les consultants bénévoles qui travaillent avec la SIDI.

29 missions d'accompagnement indirect, ou projets d'assistance technique, en 2023, à destination de 24 partenaires

En 2023, les thématiques principales d'intervention ont été le renforcement des capacités comptables et financières (10 projets), l'accompagnement à la mise en place de pratiques agricoles durables (6 projets) ou encore l'évaluation et le renforcement de la performance sociale et environnementale (5 projets). Les organisations en Afrique subsaharienne ont été les plus desservies par ces projets d'AT (22 projets sur 29).

En 2023...

FEFISOL II comme effet de levier pour mobiliser des fonds supplémentaires

Bien que le financement moyen octroyé par la SIDI soit relativement faible comparé aux acteurs du secteur, la SIDI a également la capacité de décaisser des montants importants lorsque cela est nécessaire. Elle peut notamment mobiliser son fonds FEFISOL II pour venir apporter des fonds complémentaires en cas de besoin particulièrement conséquent exprimé par un partenaire.

En 2023, la SIDI a ainsi décaissé un total de 2,5 M€ à destination d'un de ses partenaires de longue date, également partenaire de FEFISOL II, l'institution UM-Pamecas au Sénégal.

L'UM-Pamecas est une faitière qui regroupe 28 mutuelles d'épargne et de crédit, réparties dans les zones urbaines et rurales du pays, et qui desservent elles-mêmes plus d'un million de clients (emprunteurs et épargnants), dont 43% de femmes. Le rôle de l'union est d'assurer le bon fonctionnement des 28 caisses, à travers des services de refinancement et d'encadrement. En outre, l'UM-Pamecas détermine les priorités stratégiques du groupe, met en place le cadre opérationnel ainsi que les outils nécessaires au bon fonctionnement des activités, et sert d'organe de contrôle.

Sa mission est la suivante : « Offrir de façon inclusive des services financiers et non-financiers adaptés afin d'améliorer durablement le bien-être économique, social et environnemental des populations dans un esprit de solidarité et de gestion démocratique ».

L'UM-Pamecas est stable financièrement et connaît une forte croissance de son portefeuille depuis plusieurs années, qui lui confère une place importante dans le secteur de la microfinance au Sénégal. L'institution est en effet 4ème en matière d'encours de crédit dans le pays, et 3ème en termes d'encours de dépôt.

De plus, si l'Union s'est historiquement concentrée sur les prêts individuels majoritairement destinés à financer des activités génératrices de revenus, il y a un souhait de développer les prêts aux PME, essentiellement dans le but de répondre à une demande des clients historiques dont les besoins ont évolué.

Afin de financer cette croissance du portefeuille et cette orientation nouvelle vers les PME, l'UM-Pamecas a sollicité un financement important de la part de la SIDI. De plus, l'Union a souhaité que 50% de ce financement se fasse sous la forme d'une dette subordonnée, dans l'objectif de renforcer les fonds propres de certaines agences de son réseau, sous-capitalisées.

La dette subordonnée est un instrument plus risqué pour les investisseurs, et donc moins proposé, mais très avantageux pour son bénéficiaire. En effet, ce type de prêt permet aux structures qui n'ont pas forcément besoin ou envie d'ouvrir leur actionnariat de néanmoins consolider leurs fonds propres pour faire face aux exigences croissantes du régulateur.

L'UM-Pamecas a ainsi reçu un financement total de 2,5 M€, partagé entre la SIDI et FEFISOL II, dont 50% était en dette senior, et 50% en dette subordonnée. Par ailleurs, l'Union a souhaité revoir la répartition géographique de ses agences, afin d'être présente de manière équilibrée partout dans le pays, et bénéficie pour cela d'un accompagnement financé par la facilité d'assistance technique de FEFISOL II.

Ce partenariat est donc un bon exemple de la capacité de la SIDI à s'adapter aux besoins de chaque partenaire, car elle a su mobiliser un montant conséquent, notamment grâce à FEFISOL II, et a pu se conformer au souhait de l'UM-Pamecas en ce qui concernait le type de prêt octroyé.



SIDI

O2. Premier objectif de mission: promouvoir l'égalité économique

La SIDI agit sur le long terme pour faire émerger des organisations solides, créatrices d'emplois formels et pérennes. C'est particulièrement important dans les zones rurales, où les entreprises doivent faire face à des difficultés importantes pour accéder à des financements bancaires.

Le soutien fourni par la SIDI peut d'ailleurs commencer en amont du premier investissement, par un accompagnement au renforcement des fondamentaux des organisations. Les enjeux de bonnes capacités comptables et financières ou de bonne gouvernance sont régulièrement mis en avant. Les accompagnements fournis par la SIDI sont donc instrumentaux pour nombre de nos partenaires car il y a souvent un besoin de montée en compétences important avant qu'un premier investissement international soit possible. La dynamique enclenchée permet de déboucher sur des créations d'emplois formels valorisés.

Les organisations concernées sont premièrement des coopératives et entreprises agricoles, si importantes pour offrir un accès à un marché rémunérateur aux petits producteurs agricoles, notamment grâce aux étapes de transformation locale de leur production et donc de création d'une valeur ajoutée plus importante qu'elles vont leur partager. Elles peuvent cibler les marchés locaux comme travailler à l'export, en faisant levier sur les certifications bio ou commerce équitable.

Les institutions de microfinance jouent également un rôle important dans la réduction des inégalités économiques. En effet, leurs services financiers de plus en plus diversifiés et adaptés servent à rendre disponible la trésorerie souvent manquante aux plus pauvres, leur permettant ainsi de développer leur propre activité, et de générer de la croissance économique locale.

Plus récemment, la SIDI a commencé à répondre plus directement aux enjeux d'un accès à une énergie fiable et abondante pour les populations pauvres, dans un contexte d'un besoin de plus en plus prégnant d'adaptation aux effets du changement climatique.



Les institutions de microfinance, un moteur pour la croissance économique et l'emploi local

La SIDI contribue au renforcement économique des IMF...

9% de croissance du portefeuille de crédit en moyenne en 2023

PAR30⁽¹⁹⁾ moyen de **6,3**% (en légère baisse par rapport à 2022) ... qui offrent elles-mêmes des opportunités d'emploi pour les travailleurs locaux...

+ 2000 emplois permanents en 2023

96% offrent des avantages sociaux à leurs employés

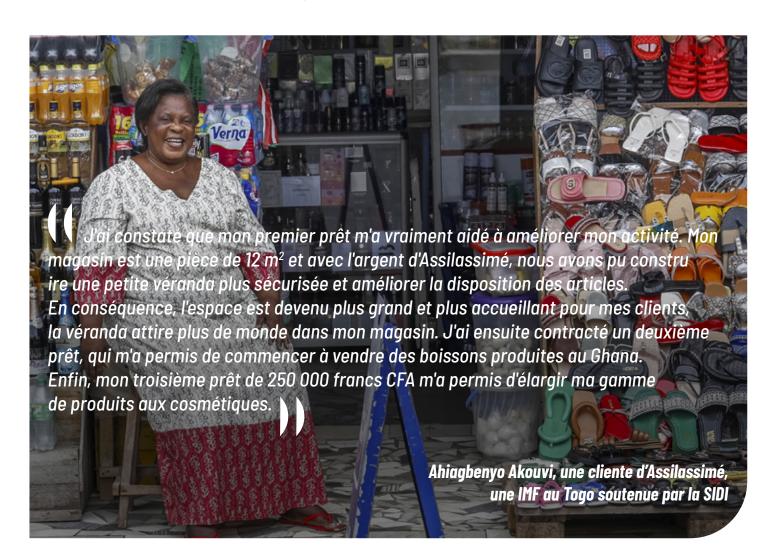
100% ont une équipe dirigeante à majorité locale

67% ont un actionnariat à majorité locale

... et qui financent des activités productives, générant ainsi des revenus pérennes.

73% de leur portefeuille dédié aux activités génératrices de revenus

19% de leur portefeuille dédié à l'agriculture



En 2023...

Certaines institutions en plein essor, face à d'autres qui subissent les effets d'un contexte pays défavorable.

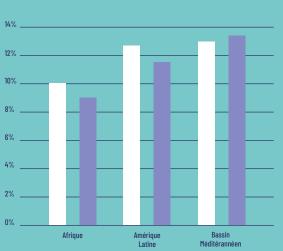


ÉVOLUTION MOYENNE DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT DES IMF PARTENAIRES DE LA SIDI ENTRE 2022 ET 2023 SELON LA RÉGION

L'évolution du portefeuille des IMF partenaires de la SIDI a été positive en 2023, avec une croissance moyenne de 9%.

En termes de tendances géographiques, c'est l'Afrique subsaharienne qui se démarque, et plus particulièrement l'Afrique Centrale.

Deux institutions en République Démocratique du Congo ont notamment fortement développé leur activité de crédit en 2023, Hekima et Guilgal. Ces deux partenaires ont comme point commun de financer majoritairement des activités génératrices de revenus, à travers l'octroi de prêts de groupe et de prêts individuels. Les deux institutions se positionnent plutôt dans les zones urbaines, dans le Kivu pour Hekima, et à Kinshasa pour Guilgal, mais cette dernière développe dernièrement fortement son activité en milieu rural. Elles se différencient par leur portée, Hekima desservant près de 14 000 clients, dont 73% de femmes, contre 49 000 clients pour Guilgal, dont 64% de femmes.



ÉVOLUTION MOYENNE DU PAR30 DES IMF PARTENAIRES de la sidi entre 2022 et 2023 selon la région

Les deux IMF ont entamé une démarche proactive de développement de leur portefeuille de crédit il y a quelques années, en ouvrant des agences dans de nouvelles régions, en développant leur offre de prêts pour toucher de nouveaux publics, et en améliorant leurs ratios de productivité. Cette performance est d'autant plus impressionnante qu'elle s'est faite dans un contexte sécuritaire particulièrement difficile.

En 2023, les deux institutions ont pu bénéficier d'un financement, de FEFISOL II pour Guilgal, et un financement combiné SIDI/FEFISOL II pour Hekima, ce qui leur a permis de poursuivre cette forte croissance dans la continuité des années précédentes. Ainsi le portefeuille d'Hekima a augmenté de 39% en un an, et celui de Guilgal de 50%. Leur niveau de portefeuille à risque est quant à lui resté stable et relativement bas.

Si les institutions d'Afrique subsaharienne ont pour la majorité vu leur performance financière s'améliorer en 2023, ce n'est pas le cas des IMF situées dans le Bassin Méditérannéen (Moyen Orient et Afrique du Nord), qui est la seule région où le portefeuille à risque moyen a connu une augmentation. Un certain nombre d'institutions souffrent en effet d'évolutions contextuelles dramatiques, au Liban et en Palestine. C'est le cas d'Acad, une IMF basée à Ramallah et opérant en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. La guerre en Palestine a contraint cette IMF à forte portée sociale à suspendre son activité.

(19) Le PAR30 ou Portefeuille à Risque 30 jours vise à donner une idée de la qualité du portefeuille d'une institution financière en divisant l'intégralité des créances en retard de plus de 30 jours par l'encours total brut de portefeuille.

Les entités agricoles, un levier essentiel de développement économique pour les zones rurales

La SIDI cherche à soutenir le développement de l'activité des petites entités agricoles...

3,3 M€ de chiffre d'affaires en moyenne

3,2 M€ d'achats de matières premières en moyenne

... qui contribuent ellesmêmes à la création de valeur ajoutée et à l'augmentation de la sécurité alimentaire...

91% des entités agricoles font de la transformation locale des matières premières

17% des ventes sont liées au marché local en moyenne ... tout en créant de l'emploi dans ces zones rurales isolées.

+100 emplois permanents en 2023

80% offrent des avantages sociaux à leurs employés

65% offrent des sessions de formation aux enjeux sociaux et environnementaux à leurs employés

92% ont une équipe dirigeante à majorité locale

76% ont un actionnariat à majorité locale

Focus: Pourquoi privilégier les transformateurs locaux?

L'agriculture et l'industrie alimentaire en général représente aujourd'hui près de 60% des emplois en Afrique, mais seulement 15% du PIB des pays Africains⁽²⁰⁾. Cette disparité est en partie due au fait que la majorité de la production agricole du continent est exportée sous forme de matières premières brutes, à faible plus-value. Par exemple, bien que l'Afrique soit à l'origine de 70% de la production mondiale de fèves de cacao, et que l'industrie du chocolat permette de générer près de 100 milliards de dollars par an, seul 6% de ces revenus reviennent aux pays exportateurs africains⁽²¹⁾.

Ce type de constat pousse certains gouvernements africains à encourager les initiatives de transformation agricole locale, dans le but de favoriser la production de denrées à haute valeur ajoutée, qui peuvent être exportées pour un prix plus important que lorsqu'elles en sont au stade de la matière première. C'est le cas de la Côte d'Ivoire, dont les efforts pour prioriser la transformation locale de la noix de cajou commencent à porter leurs fruits, puisque le pays se place désormais au troisième rang des pays transformateurs et fournisseurs de cette denrée, avec un taux de transformation de 21,2%(22).

Dans le cadre de son objectif de promotion des égalités économiques, la SIDI cherche à soutenir ces initiatives, avec 91% de ses partenaires agricoles ayant une capacité de transformation. Celle-ci apparaît en effet comme un levier clé pour le développement économique, et l'empouvoirement des acteurs du secteur agricole.





Cacao



Café



Céréales/ Oléagineux



Thé/Épices/Miel



Maraîchage





En 2023...

Des disparités de développement selon les filières



ÉVOLUTION MOYENNE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTITÉS AGRICOLES SELON LES FILIÈRES

L'année 2023 a été compliquée pour la majorité des partenaires agricoles de la SIDI, et le chiffre d'affaires a baissé de 5% en moyenne par rapport à 2022. Certaines filières ont été plus affectées que d'autres :

- Les partenaires de la filière noix de cajou ont été impactées par la baisse du prix de vente de l'amande, qui a atteint en 2023 les 6\$/kg, soit son prix le plus bas depuis une dizaine d'années, et du prix de la noix brute. La demande a également connu une baisse en 2023, notamment en Amérique du Nord, où la cajou avait beaucoup bénéficié précédemment de la démocratisation des régimes végétaliens.
- La baisse des ventes dans la filière café peut s'expliquer par une variété de facteurs, l'un d'entre eux étant un contexte météorologique difficile dans certains pays. C'est le cas pour Cencoic en Colombie, dont la production a été relativement faible en 2023, notamment à cause du phénomène La Niña en début de campagne.

Ces évolutions démontrent la vulnérabilité du secteur agricole aux influences externes, soulignant l'importance cruciale de continuer à le soutenir activement.

Un nouveau partenaire, axé sur le marché local

En 2023, la SIDI a entamé un nouveau partenariat via FEFISOL II avec Neper, une petite entreprise agroalimentaire ivoirienne, opérant dans les filières oléagineuses locales telles que le sésame, le tournesol ou encore le soja. Les deux entrepreneurs à l'origine de cette PME, créée en 2020, avaient la volonté d'avoir un impact positif maximal sur la société, et plus particulièrement sur les revenus des producteurs et la sécurité alimentaire des populations locales.

Neper est un modèle d'entreprise innovant qui s'approvisionne auprès de plus de 5000 producteurs, à qui elle offre différents services, dont la fourniture gratuite de semences adaptées, ou encore la possibilité de se former aux pratiques agroécologiques, ainsi qu'un suivi personnalisé sur le terrain. La formation et le suivi sont fournis gratuitement aux producteurs, notamment grâce à l'appui des étudiants de IFA-SupAgro, une école agricole en Côte d'Ivoire détenue également par la holding Neper Ventures.

Ce nouveau partenariat s'inscrit pleinement dans l'objectif de promotion des égalités économiques pour plusieurs raisons, et en particulier pour sa concentration sur le marché local. À travers la vente sur le marché local de produits agricoles à haute valeur nutritionnelle et ayant un apport en protéines important, Neper vise à améliorer la sécurité alimentaire des populations et ainsi à réduire les inégalités d'accès à une alimentation de qualité.

(20) Nourrir l'Afrique – Banque Africaine de Développement - 2016

(21) Financial Afrik - 2018

(22) La Tribune Afrique - 2023

Focus : l'accompagnement au renforcement économique, l'exemple de Beni Ghreb

Le renforcement économique des partenaires de la SIDI est le premier pilier de l'objectif de mission visant à réduire les inégalités économiques. La stabilité financière des partenaires a en effet un fort impact sur leur capacité à atteindre leur mission et à générer de la croissance localement. Ce soutien de la SIDI se matérialise non seulement par son offre de financement, mais également par des missions d'accompagnement axées sur le renforcement et l'amélioration des politiques et procédures des partenaires, dans le but de contribuer à leur pérennisation.

Beni Ghreb est un exemple de partenaire ayant bénéficié d'un accompagnement de long terme visant à renforcer son modèle économique. Beni Ghreb est une société de conditionnement et d'exportation de dattes située en Tunisie, qui est engagée pour la promotion de l'agriculture biologique, la biodynamie, et le développement économique de la région. La SIDI soutient cette société depuis 2018 à travers l'octroi de prêts de campagne.

Après la pandémie de Covid-19, Beni Ghreb a fait face à des difficultés financières qui ont compromis son bon fonctionnement en fin 2021. La dévaluation du dinar et la crise sanitaire avaient en effet empêché la société d'exporter sa production, déjà achetée à ses producteurs. C'est dans ce contexte que l'accompagnement SIDI a commencé, et celui-ci a pris la forme d'un suivi rapproché de la part du chargé de partenariat SIDI, accompagné d'un consultant ancien expert-comptable, le but étant d'élaborer un plan de sauvetage pour la société.

Le premier enjeu identifié a été de recapitaliser l'entreprise, opération à laquelle la SIDI a participé en transformant sa dette en capital en 2022. Outre ce besoin de capital, un certain nombre de chantiers clés ont été définis, tous ayant la même finalité : restructurer l'entreprise, la moderniser, et la rendre pérenne.

Parmi ces différents chantiers, on note en particulier :

- La mise en place d'un ERP (outil de gestion de la production et des process) en 2022, qui permet aujourd'hui à Beni Ghreb d'assurer une meilleure traçabilité des dattes sur la chaîne de production.
- Le changement de la politique d'achat de Beni Ghreb qui a permis de diminuer les pertes.
- La formation continue en comptabilité des équipes de management.



Nous avons posé 3 questions à Claude Sourice, le consultant bénévole qui travaille auprès de Beni Ghreb depuis 2021 sur ces chantiers stratégiques.

Vous accompagnez Beni Ghreb depuis 2021, quel a été selon vous le chantier le plus stratégique sur lequel vous avez travaillé / que vous avez mené?

« Lors de mes deux premières missions auprès de Beni Ghreb, j'ai dû approfondir les comptes de l'organisation, et me familiariser avec les lois tunisiennes en matière de comptabilité. J'ai réalisé diverses évaluations en suivant le code comptable tunisien et les réglementations juridiques applicables dans le pays. J'ai ensuite élaboré un plan de restructuration et de consolidation des fonds propres en traitant deux points essentiels : la conversion de dettes en capital, et l'achat du terrain au gérant principal, dans la mesure où la construction de la station de transformation des dattes était sur sol d'autrui. Cette opération a permis de consolider les capitaux propres de 800.000 dtn à 5.000.000 dtn. »

Comment diriez-vous que Beni Ghreb a évolué depuis la recapitalisation, quels ont été les progrès que vous avez remarqué?

« Le principal progrès selon moi concerne le changement dans la politique d'achat de Beni Ghreb. Celle-ci est maintenant liée à la qualité des produits récoltés et non plus à un achat total de la récolte sur pied. Les producteurs sont donc payés selon la qualité des dattes après le tri. Cela a permis de réduire les pertes pour la station de transformation de 30% à 5%. Tous les producteurs ont accepté ce changement dès la deuxième année de récolte, cela était donc un succès majeur. »

Quel est l'enjeu principal que vous identifiez sur le court terme ?

« L'enjeu restant sur le court terme est de calculer réellement un prix de revient pour les dattes et les produits dérivés (poudre de datte, sirop de dattes) selon leur calibrage et la transformation ou non du produit, tout en tendant vers un 0% déchets. De plus, si les salariés de la station sont très volontaires, il est indispensable de continuer à les former et de retravailler les notions de fonds de roulement, de trésorerie, de résultats, pour que Beni Ghreb puisse atteindre son seuil de rentabilité.



Le projet d'accompagnement avec Beni Ghreb est toujours en cours, et il existe encore des marges d'amélioration.

L'organisation a souffert en 2023 d'une contraction du marché, due à la baisse de la demande de produits bio en Europe. Dans ce contexte, les certifications jouent un rôle clé, et un nouveau client de Beni Ghreb a conditionné un accord important de vente à l'obtention de la certification IFS, relative à la sécurité et l'hygiène des produits alimentaires. Le dernier accompagnement de la SIDI a donc été concentré sur la mise aux normes de l'entreprise pour l'obtention de cette certification. Une consultante bénévole ingénieure a été mobilisée pour réaliser un diagnostic de la situation de Beni Ghreb par rapport aux exigences de la certification, afin d'accompagner la technicienne locale en charge de la sécurité/qualité, et pour élaborer un plan d'actions pour la mise aux normes de l'entreprise.

À travers ce suivi rapproché, et ces différentes missions d'assistance technique, la SIDI cherche à renforcer le modèle économique de Beni Ghreb. Ce partenariat est donc parfaitement aligné avec le premier objectif de mission de la SIDI. Sur le long terme, le but est de s'assurer que Beni Ghreb puisse continuer de créer de l'impact sur le terrain, d'apporter de la plus-value à ses producteurs, et de répandre son modèle de culture en biodynamie.

SIDI

O3. Deuxième objectif de mission : favoriser la réduction de la pauvreté

A travers les organisations qu'elle soutient, la SIDI cible leurs clients et petits producteurs agricoles. Que ce soit pour fournir des services financiers adaptés, des formations de qualité ou encore un accompagnement efficace aux bonnes pratiques de gestion d'entreprise, nos partenaires collectent et analysent régulièrement de nombreuses données socio-économiques sur les profils de leurs bénéficiaires. C'est à travers leur prêt moyen, généralement faible, ou grâce aux données des systèmes d'information pour la gestion ou le marketing que la SIDI peut s'assurer que ses ressources financières sont mises au service des plus vulnérables, qui sont globalement les femmes et les habitants des zones rurales de nos pays d'intervention.

Pour lutter efficacement contre la pauvreté, il est souvent nécessaire d'apporter des services additionnels, comme l'épargne et l'assurance en microfinance, ainsi que des formations. Ils sont particulièrement importants pour accroître la confiance en soi et la capacité à se projeter dans le futur, deux facteurs qui ont un effet bénéfique sur la capacité à agir de chacun.

Par exemple, nos partenaires fortement exposés sur l'agriculture accompagnent leurs clients et fournisseurs dans une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, à travers des formations aux bonnes pratiques agricoles ou aux enjeux de l'agroforesterie. Ils fournissent des intrants biosourcés et des arbres d'ombrage, ce qui permet à la fois la création de valeur ajoutée supplémentaire et l'adaptation au changement climatique, dont les plus pauvres sont notoirement les premières victimes.

Enfin, les populations les plus pauvres souffrent toujours d'un déficit fort d'accès à l'énergie.
Contribuer à améliorer leur accès à une énergie renouvelable plus abondante, fiable et bon marché est donc un levier efficace pour accroitre le sentiment de bien-être, de sécurité, ainsi que la capacité d'agir, tout en réduisant la dépendance aux hydrocarbures et charbons.



Favoriser l'inclusion financière des populations les plus pauvres grâce au soutien aux IMF

Soutenir des institutions de microfinance qui ciblent les plus vulnérables... ... à travers des prêts et autres services financiers adaptés... ... ainsi que des services non-financiers pour répondre à leurs différents besoins.

9,6 millions de bénéficiaires finaux +12% par rapport à 2022

5 millions de femmes +9% par rapport à 2022

4,5 millions de ruraux +3% par rapport à 2022

835€ de prêt moyen +3% par rapport à 2022

52% proposent de l'épargne volontaire

23% proposent une assurance volontaire

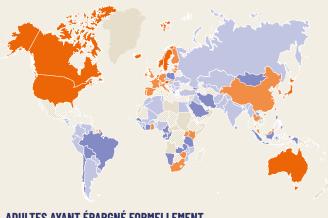
84% offrent des services non financiers

60% proposent un service d'éducation financière

84% proposent des formations en gestion de petite entreprise

Focus : l'importance de l'épargne pour sortir de la pauvreté

L'épargne joue un rôle clé pour n'importe quel individu ou ménage. C'est un moyen de financer des projets sur le long terme, d'assurer son avenir en finançant son entreprise ou son éducation, et de se protéger contre d'éventuels chocs. L'accès aux services d'épargne est inégal selon les pays, avec 58% des adultes dans les pays développés ayant épargné de manière formelle en 2021, contre 25% dans les pays en voie de développement⁽²³⁾. Comme le montre le graphique ci-dessous, les taux d'épargnants formels sont peu élevés dans les régions d'intervention de la SIDI.



ADULTES AYANT ÉPARGNÉ FORMELLEMENT DANS LA DERNIÈRE ANNÉE, 2021⁽²⁴⁾

1-19 19-39 39-64 64-89 Pas de données Données à venir en 2023 Il existe bien sûr d'autres moyens d'épargner, non-formels, et qui sont beaucoup utilisés dans ces pays telles que les groupes d'épargne et les tontines.

Ces associations fonctionnent généralement en mettant en commun les dépôts hebdomadaires de tous les membres, et en versant la totalité du montant à un membre différent chaque semaine. Ce type d'épargne est particulièrement utilisé en Afrique subsaharienne, où 25% des adultes ont déclaré avoir épargné de cette manière en 2021⁽²⁴⁾. D'autres ménages épargnent en cachant leurs liquidités chez eux ou en les confiant à une tierce personne.

Ces manières d'épargner sont utiles dans un contexte où l'accès aux services formels est bas, mais elles ne sont pas idéales, notamment d'un point de vue sécuritaire.

C'est pourquoi l'offre de services d'épargne par des IMF représente une valeur ajoutée si importante pour les populations vulnérables, et pourquoi la SIDI s'en préoccupe. La moitié des IMF partenaires de la SIDI offraient ce service à fin 2023, et le nombre d'épargnants volontaires s'élevait à plus de 5,4 millions de personnes, soit une augmentation de 7% par rapport à 2022.

En 2023...

Un ciblage renforcé vers les femmes, surtout en Afrique de l'Est

La SIDI a vocation à travailler avec des organisations qui ciblent en particulier les femmes, celles-ci étant toujours disproportionnellement affectées par la pauvreté, et souvent négligées par le système financier traditionnel. La microfinance peut dans ce cadre constituer un levier d'émancipation pour les femmes, en leur permettant d'accéder au financement et ainsi de subvenir à leurs besoins, mais aussi d'accéder à l'entreprenariat.

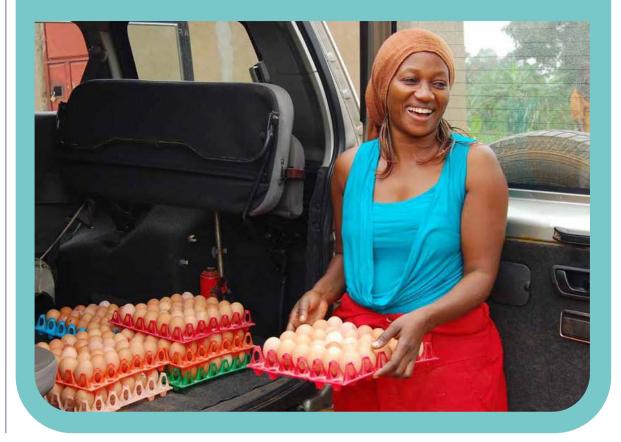
Le nombre de femmes au sein des bénéficiaires finaux de la SIDI est passé de 4,5 millions à 5 millions en 2023, soit une évolution moyenne de 9%. Si l'on compare les évolutions du nombre de femmes dans les clients, c'est l'Afrique subsaharienne qui se démarque avec une croissance moyenne de 11%, face à 2% en Amérique Latine, et une légère diminution de 2% au Moyen-Orient/Afrique du Nord.

Et au sein de l'Afrique, ce sont les institutions d'Afrique de l'Ouest qui affichent la croissance la plus importante, avec une évolution moyenne de 21% par institution. Les partenaires de SOLUTI se démarquent particulièrement, une performance qui est alignée avec l'ambition de SOLUTI en ce qui concerne le genre.

La filiale de la SIDI en Afrique de l'Est a en effet travaillé sur l'élaboration d'une politique genre en 2023, qui donne des objectifs sur le court terme et sur le long terme pour inclure le genre progressivement dans les procédures et activités de l'organisation. Le genre est considéré comme un aspect transversal qui doit être intégré aussi bien au niveau environnemental que social, et au niveau de la gouvernance.

Dans ce cadre, SOLUTI a notamment commencé à accompagner ses partenaires dans la prise en compte du genre, à travers des projets utilisant l'approche GALS (Gender Action Learning Systems). Cette méthodologie cherche à aborder les questions de genre et d'inégalité dans les zones rurales, en utilisant un processus inclusif et participatif, qui est lui-même une source d'autonomisation pour ses participants. Plusieurs projets ont été lancés cette année, financés par le SSNUP, et nous en verrons les fruits à partir de l'année prochaine.

L'approche proactive de SOLUTI sur l'égalité de genre est une source d'inspiration pour la SIDI, qui développe en ce moment sa politique genre.



Focus : Des partenaires engagés pour la réduction de la pauvreté, l'exemple de MLF Zambie

Dans le cadre de son objectif de mission de réduction de la pauvreté, la SIDI cherche à travailler avec des institutions locales dont les services atteignent réellement les couches les plus vulnérables de la population.

C'est pourquoi elle cible en priorité les institutions dont la clientèle est rurale, et majoritairement féminine. Selon des statistiques de l'ONU, le taux d'extrême pauvreté dans le monde est trois fois supérieur dans les milieux ruraux que dans les villes. Cette réalité est encore plus marquée en Afrique subsaharienne, où 62% de la population pauvre vit en zone rurale⁽²⁵⁾. Les femmes sont également plus affectées par la pauvreté que les hommes, et leur accès au financement, bien qu'en progression, demeure bien en-deçà de celui des hommes. En effet, si le nombre de personnes possédant un compte en Afrique subsaharienne notamment a fortement augmenté ces dix dernières années, l'écart de bancarisation entre femmes et hommes a lui aussi augmenté pour atteindre les 12% en 2021⁽²⁶⁾. Enfin, la SIDI privilégie les institutions dont le prêt moyen est faible, gage que celles-ci ciblent des populations qui ne peuvent pas être desservies par des institutions plus traditionnelles aux montants de prêts plus importants.

MicroLoan Foundation Zambie est une institution de microfinance dont le siège se trouve à Lusaka en Zambie, et qui fait partie du groupe MicroLoan Foundation, basé au Royaume-Uni. Cette organisation possède à ce jour 16 branches réparties dans 4 régions du pays, et a un ciblage exclusivement rural et féminin. Son prêt moyen s'élève à 63 euros, ce qui s'explique notamment par la méthodologie utilisée par l'institution, qui est une méthodologie de groupe.

Cette institution est donc parfaitement alignée avec l'objectif de mission de lutte contre la pauvreté, dans le sens où elle cible les populations les plus vulnérables et les moins desservies par les systèmes bancaires traditionnels, dans le but de les sortir de la pauvreté.



Nous avons pu échanger avec Jack Ngoma, le Directeur Général de MicroLoan Foundation Zambie pour en savoir plus sur le fonctionnement de cette organisation, et sur son impact sur les populations locales.

Quelle est selon vous la valeur ajoutée/spécificité de MicroLoan Foundation Zambie par rapport aux autres IMF du pays ?

« MicroLoan Zambie se différencie d'autres IMF dans le pays par son ciblage premièrement, qui est concentré sur les femmes en zone rurale, peu desservies par la majorité des acteurs financiers. Nous nous démarquons aussi de notre concurrence par notre offre continue de formation envers les clientes. En effet, une formation est dispensée à chaque cliente une fois par mois lors des réunions de remboursement, et vise à les aider à développer leur business.

Une autre spécificité de MLF Zambie est le fait que nous exploitons de plus en plus les canaux numériques tels que le « mobile money » afin d'atteindre les communautés rurales qui ne sont normalement pas touchées par les services financiers. Le décaissement des prêts de MLF se fait à 100 % par l'intermédiaire du "mobile money". L'intégration de ces canaux numériques nous permet d'offrir des produits et des services à un coût inférieur pour les clients. »

Quels types de clients ciblez-vous et quels sont, selon vous, les défis auxquels ils sont confrontés en matière d'accès au financement ?

« MicroLoan Zambie cible les femmes des zones rurales et périurbaines de la Zambie. Nos clientes dirigent de très petites entreprises ou sont prêtes à en créer pour assurer leur subsistance sur le long terme. Le plus gros défi auquel elles sont confrontées est le manque d'accès aux services financiers formels. Selon l'étude 60Decibels⁽²⁷⁾ que nous avons réalisée l'année dernière, 90 % des clientes interrogées ont déclaré que MicroLoan Zambie leur avait permis d'obtenir un prêt pour la première fois de leur vie. Les femmes que nous aidons manquent également d'éducation et de formation sur la façon de gérer une entreprise, ce qui a un impact négatif sur leurs revenus et leurs conditions de vie en général. »

Pourriez-vous nous en dire plus sur les différents types de prêts que vous proposez à vos clients et sur les raisons pour lesquelles vous avez choisi la méthodologie de groupe?

« MicroLoan Zambie propose également des prêts aux entreprises et des prêts agricoles, même si ceux-ci restent minoritaires dans notre portefeuille pour l'instant. Les prêts aux entreprises sont remboursés en 4 ou 6 mois, en fonction des activités commerciales du client. Les prêts agricoles sont quant à eux remboursés sur une période de 9 mois, et servent habituellement à financer les intrants nécessaires à la culture du maïs et du soja. Les prêts agricoles permettent aux clients d'assurer la sécurité alimentaire de leur ménage tout en leur procurant un revenu supplémentaire quand ils ont de la production excédentaire.

Quant à la méthodologie des prêts de groupe, nous l'avons choisie au niveau du groupe MicroLoan car nous pensons que le travail en groupe permet aux clientes de s'entraider dans la gestion de leur entreprise et de partager leurs connaissances. Le fait de faire partie d'un groupe permet de se construire un réseau, et favorise un sentiment d'appartenance à la communauté. Pour nous en tant qu'institution de microfinance, cette méthodologie de groupe permet de réduire les risques et le coût des transactions et d'élargir notre champ d'action. »

Fournissez-vous des services non financiers? Pourriez-vous nous donner plus de détails sur ces services?

« MicroLoan Zambie offre un service d'éducation financière continue à ses clientes et les aide à épargner. De plus, nous formons nos clientes sur les sujets liés au développement de leur business, comme nous l'avons évoqué plus tôt. Ces formations sont dispensées par nos chargés de clientèle une fois par mois lors des réunions de remboursement des prêts. Les thèmes abordés visent à donner aux femmes des connaissances de base en matière de gestion du business, sur des sujets tels que le calcul des bénéfices, les économies d'échelle et les études de marché, entre autres.

Une approche de pair à pair a été choisie pour ces formations, ce qui signifie que les clientes expérimentées viennent toujours aux formations, mais cette fois pour partager leur expérience et sensibiliser les clientes avec moins d'expérience. Cette approche favorise encore une fois le sentiment d'appartenance à une communauté, et permet aux femmes d'apprendre par elles-mêmes. »

Vous avez mis en place un système pour mesurer les résultats de vos services sur vos clients, pourriez-vous nous donner un aperçu des di@érents changements que vous avez pu mesurer dans les conditions de vie de vos clients?

« MicroLoan Zambie croit fermement à l'importance de mesurer les résultats de nos actions chez l es clientes. Nous collectons des données à l'aide d'une série d'outils allant du PPI⁽²⁸⁾aux enquêtes menées auprès des clientes dans le cadre de discussions de groupe. En 2023, les données collectées par le PPI ont indiqué que 50% des clientes recrutées en 2023 vivaient avec moins de 1,25\$ par jour. De plus, le rapport PPI a indiqué que 17% des clientes recrutées sont sorties de l'extrême pauvreté après plus d'un an avec MicroLoan. D'autres résultats recueillis indiquent que 20% des clientes ont déclaré avoir augmenté leurs actifs et que 96% des familles ont amélioré leur sécurité alimentaire. Nous réalisons également de temps en temps des enquêtes externes. Nous avons notamment travaillé avec 60Decibels en 2023, ce qui nous a permis d'en apprendre encore plus sur nos clientes et sur l'impact qu'elles percevaient dans leurs vies. Par exemple, 97% des clientes ont déclaré avoir amélioré leur

Recueillez-vous les commentaires de vos clients sur les services de MicroLoan Foundation Zambie? Qu'est-ce qu'ils semblent apprécier le plus et quels sont les points à améliorer?

résilience face aux situations d'urgence, tandis

que 65% des clientes ont déclaré avoir augmenté

les dépenses liées à l'éducation de leurs enfants. »

«Nous recueillons régulièrement les retours de nos clientes. Elles semblent apprécier particulièrement la transparence des prix des produits de MicroLoan par rapport à la concurrence, la flexibilité de la durée des prêts et le fait de travailler en petits groupes de cinq personnes. Le point à améliorer est le retard dans le déboursement des prêts dans certaines succursales. Ce retard a été attribué à des facteurs saisonniers et à la sécheresse qui a affecté les taux de remboursement des clients. »

Vous ciblez spécifiquement les femmes, le genre est-il un aspect que vous prenez en compte en interne dans vos ressources humaines ?

« MicroLoan Zambie s'efforce d'avoir une structure de ressources humaines équilibrée en termes de genre. Cela se reflète dans les politiques de recrutement qui encouragent le recrutement d'hommes et de femmes à différents niveaux de l'organisation. Toutefois, cette démarche s'accompagne de certains défis, car il n'est pas toujours possible d'atteindre l'équilibre en raison de facteurs externes. Actuellement, 35 % du personnel est féminin. Parmi les défis à relever en matière de recrutement, nous pouvons citer le fait de trouver des femmes intéressées par le travail dans des zones reculées et maîtrisant la moto, très utilisée dans le cadre des opérations.

(25) Oxfam France, 2023

(26) Banque de France, 2021

(27) 60Decibels est une entreprise américaine spécialisée dans la mesure d'impact social et le développement de benchmarks de référence dans les pays du Sud.

(28) L'indice de probabilité de pauvreté (ou PPI en anglais) est un outil de mesure de la pauvreté complet et sensible au contexte national, qui permet de caractériser la possession d'actifs par les ménages et la probabilité que ceux-ci ont de vivre en dessous du seuil de pauvreté.

Des coopératives et PME agricoles qui fournissent un accès au marché aux petits producteurs

Porter appui aux entités qui soutiennent les petits producteurs....

153k petits producteurs soutenus

+5,1% par rapport à 2022

45k femmes parmi les producteurs +1,2% par rapport à 2022

...en les aidant à augmenter la valeur ajoutée de leurs produits et en leur offrant un accès au marché...

88% des entités agricoles offrent des services non-agricoles aux producteurs

92% forment leurs producteurs aux techniques agricoles

62% fournissent des intrants à leurs producteurs

... dans le but d'augmenter leurs revenus et les sortir de la pauvreté.

844€ d'achat moyen par producteur -28% par rapport à 2022





Focus : Favoriser l'accès à l'électricité pour les populations mal desservies

La SIDI a à ce jour quatre partenaires qui ne sont ni des institutions de microfinance, ni des entités agricoles. Ce sont majoritairement des partenaires impliqués dans la production et/ou la distribution de solutions d'énergie renouvelables aux populations vulnérables. Parmi eux, le dernier partenariat en date est Soluna.

En 2023, la SIDI s'est en effet engagée en capital auprès d'un nouveau partenaire en Amérique du Sud : Soluna Energia.

Créée en 2020, cette petite entreprise colombienne a pour mission de faciliter l'accès à l'électricité aux communautés rurales non connectées ou avec un accès limité au réseau national, grâce à des solutions photovoltaïques adaptées et à un modèle de paiement flexible pour les consommateurs.

Depuis sa création, Soluna a installé des systèmes solaires domestiques pour 313 ménages situés dans 19 communautés à l'est du pays, dont deux communautés indigènes, permettant au total à 1600 personnes de bénéficier d'électricité. 43% de ses bénéficiaires sont des femmes, 40% des familles à revenus bas, et 30% sont considérées comme pauvres. Le partage d'objectifs sociaux de la SIDI avec Soluna est clair, et cela s'exprime notamment par leur volonté commune de toucher des communautés rurales défavorisées et exclues des services de base.

Une enquête 60Decibels avait été réalisée auprès des premiers clients de Soluna afin de mesurer l'impact réel des activités de l'entreprise. Les résultats de l'étude sont impressionnants: 90% des bénéficiaires signalent une amélioration de leur qualité de vie depuis qu'ils ont bénéficié des services de Soluna. Deux répondants sur trois déclarent également avoir observé une hausse de leurs revenus suite à l'installation de panneaux photovoltaïques. À ce jour, 34% des clients équipés se servent de leur équipement électrique pour des activités génératrices de revenus, dont 51% pour la commercialisation alimentaire, 15% pour l'élevage, 12% pour le commerce et 10% pour l'agriculture.

Plus globalement, 63% des bénéficiaires recommanderait activement Soluna Energia a un de leurs proches, notamment grâce à leur très bonne expérience client et la gentillesse des équipes ainsi que la possibilité d'accéder facilement à une énergie moins couteuse.

Outre le développement économique et l'amélioration de la qualité de vie de ses clients, Soluna participe également à la réduction des émissions de gaz à effet de serre de cette région par le remplacement de lampes à kérosène et de groupes générateurs diesels, généralement utilisés par des panneaux photovoltaïques : 55% des clients assurent ainsi ne plus avoir recours aux solutions au kérosène.

Par la correspondance de leur vision et de leurs objectifs sociaux, économiques et climatiques, la SIDI et Soluna ont engagé cette année un partenariat sur le long terme. En effet, la SIDI s'est engagée à entrer au capital de Soluna, aux côtés d'autres investisseurs sociaux, dans le cadre d'une levée de fonds dont le but était de permettre à Soluna de passer d'une phase de démarrage à une phase de développement ambitieuse. Avec un plan de développement sur 10 ans, Soluna prévoit d'installer 60 000 systèmes solaires domestiques.

Outre l'investissement financier, la SIDI apporte au projet son expérience de travail avec les communautés rurales et agricoles et prévoit d'ores et déjà la mise en place d'une assistance technique sur des questions de renforcements de capacités.

Ce partenariat entre la SIDI et Soluna s'inscrit parfaitement dans l'objectif de mission de lutte contre la pauvreté, car il permet à des populations particulièrement défavorisées d'améliorer de manière significative leurs conditions de vie.

En 2023...

La SIDI a financé sa première enquête de perception auprès de petits producteurs de café



La SIDI a participé à l'initiative « Coffee Farmer Thriving Index » de 60Decibels, afin d'évaluer l'impact de la coopérative Abakundakawa sur ses producteurs fournisseurs.

Partenaire de la SIDI depuis bientôt 10 ans, **Abakundakawa est une organisation de producteurs de café rwandaise** créée sous l'initiative de 367 d'entre eux en 1999 dans le but de mieux valoriser leur production. Localisée dans les régions pauvres de Rushashi et Minazi au nord du Rwanda, la coopérative compte aujourd'hui plus de 2100 membres, dont 44% de femmes.

Les activités d'Abakundakawa répondent à une mission sociale forte. En effet, l'amélioration du niveau de vie de ses membres est un objectif au cœur de l'activité de la coopérative, qui pratique des prix d'achat supérieurs au prix minimum fixé par le gouvernement et offre un certain nombre de services qui fidélisent ses membres.

Afin de percevoir les changements sur les conditions de vie et l'activité de ses producteurs, Abakundakawa a participé à **une enquête en 2024** grâce à un co-financement de la SIDI (à travers la Fondation ACTES) et de Aceli Africa⁽²⁹⁾.

Réalisée par l'organisation 60Decibels, une entreprise spécialisée dans la mesure d'impact social et le développement de benchmarks de référence dans les pays du Sud, cette enquête avait pour but de recueillir les témoignages des producteurs de café afin de mieux comprendre leur situation et d'en savoir plus sur l'impact d'Abakundakawa. En tout, près de 300 producteurs ont été interrogés dans le but de mesurer le Farmer Thriving Index (FTI), ou Indice de Prospérité des Agriculteurs, un indicateur créé par 60Decibels évaluant le bien- être des petits producteurs agricoles.

Les résultats de l'enquête sont parvenus à Abakundakawa et à l'équipe SIDI en ce début d'année et ils révèlent l'importance de l'organisation dans la région et le niveau de satisfaction des producteurs de travailler avec une telle coopérative⁽³⁰⁾.

Premièrement, en ce qui concerne le profil type du producteur membre d'Abakundakawa: c'est une personne de 48 ans, avec une grande famille relativement peu éduquée (pour 37%, l'école primaire est le niveau d'éducation le plus élevé dans la famille). Il possède en moyenne un terrain de 2,7 hectares, dont 44% est consacré à la culture du café, le reste aux cultures de pois (90% des fermiers concernés), de maïs (50%) et de bananes (40%).

Par ailleurs, pour la majorité des producteurs membres (53%), la production de café est leur source de revenu principale.

En termes d'appréciation générale d'Abakundakawa, 94% des producteurs se disent très satisfaits des services qu'ils ont reçu de la coopérative, notamment les formations et les appuis terrain par des agronomes, la redistribution de bonus, ou encore la fourniture d'outils. Cette statistique est appuyée par de nombreux témoignages qualitatifs, comme par exemple :

« Grâce à Abakundakawa, il est maintenant plus facile de transformer le café, et de trouver un endroit pour le vendre. Nous sommes toujours payés à temps, et les agronomes d'Abakundakawa visitent régulièrement nos plantations, offrant une aide et un soutien précieux. »

Femme, 33 ans

« Vous savez, ils sont toujours là pour nous, ils aident les membres à se procurer des houes, ils fournissent des engrais et des pesticides. Même pendant le Covid, ils ont aidé les membres à se procurer des choses comme du savon, du riz et du maïs. »

Femme, 33 ans

En ce qui concerne leurs revenus, les producteurs membres ont une assez mauvaise perception des prix reçus pour leur café, qui pour 62% d'entre eux est trop bas. Cependant, ils sont également 62% à déclarer avoir réalisé un profit sur la dernière récolte, et la moitié d'entre eux ont remarqué une amélioration par rapport à l'année dernière en termes de revenus reçus.

Enfin, le fait d'être membre d'Abakundakawa semble contribuer à l'amélioration de la résilience des producteurs. En effet, 45% déclarent pouvoir répondre facilement à une dépense urgente s'ils le devaient et 61% rapportent économiser régulièrement grâce à leur rémunération.

Pour conclure, 57% des répondants assurent qu'ils recommanderaient bien Abakundakawa à leurs proches, et 37% le feraient probablement.

« J'encouragerais mes amis à travailler avec
Abakundakawa parce qu'ils nous fournissent chaque
année une houe gratuite pour chaque membre.
En outre, ils offrent des enseignements précieux
sur l'entretien du café, les techniques de paillage
appropriées et l'utilisation efficace des engrais. »
Homme, 60ans

Malgré l'existence de points d'amélioration tels que le prix d'achat du café aux producteurs, cette étude a permis de confirmer l'importance d'Abakundakawa pour ses membres. Ils semblent satisfaits des différents services offerts par la coopérative, et surtout plus confiants quant à l'avenir

Pour la SIDI, ce type d'étude est utile pour en savoir plus sur l'impact perçu de ses partenaires sur le terrain, et pour comprendre les bonnes pratiques appréciées par les bénéficiaires, et les éléments qui restent à améliorer.

de leur activité et à leur futur en général.

(29) Aceli Africa est une organisation qui mobilise des financements pour des PME agricoles en Afrique de l'Est et Afrique Australe, en proposant des mécanismes d'incitation aux investisseurs.

(30) Les benchmarks n'étant pas encore prêts au moment de la rédaction de ce rapport, un article séparé a été rédigé pour donner les détails de cette étude, et notamment la comparaison avec le benchmark ougandais.



SIDI 3

04.

Troisième objectif de mission : soutenir l'atténuation et l'adaptation au changement climatique

La SIDI promeut les pratiques socialement et environnementalement responsables depuis qu'elle existe. Elle renforce ses exigences sur ces sujets en en faisant un objectif de mission à part entière. Concrètement au niveau de la SIDI, cela se traduit déjà par l'ouverture de bureaux régionaux, à Lomé et à Kampala, dans le but de réduire notre empreinte environnementale et de nous rapprocher de nos partenaires sur le terrain.

Cette proximité renforcée se double d'une amplification de l'accompagnement fourni sur les thématiques environnementales. La SIDI multiplie les soutiens : à la mise en place d'une stratégie environnementale ; à l'identification des risques et opportunités liés à l'environnement qui existent au niveau de l'institution, face à la croissance des exigences réglementaires par exemple, et au niveau des clients, notamment les petits producteurs agricoles déjà soumis aux effets du changement climatique ; à l'intégration de ces risques et opportunités dans la stratégie, les processus et les systèmes de données de l'organisation ; au développement de la promotion des produits et services vecteurs de meilleure adaptation aux effets du changement climatique.

Enfin, la SIDI a récemment sondé tous ses partenaires sur leurs besoins additionnels de financement et d'accompagnement technique spécifiquement liés à ses sujets. Des besoins clairs, variés et importants ressortent des analyses des résultats. La SIDI répond aux demandes les plus pressantes de ses partenaires existants à travers des premiers financements fléchés d'une part, et travaille à la conception d'une stratégie d'investissement verte, avec le projet de lever des fonds dédiés à ce sujet dans un nouveau véhicule d'investissement de « blended finance »⁽³¹⁾ d'autre part.



La croissance de la finance verte chez les partenaires de la SIDI

Les IMF soutenues par la SIDI évaluent le risque environnemental qui pèse sur leurs clients...

... et adaptent leur offre de produits et services en conséquence... ...tout en tentant de réduire leurs propres externalités négatives.

32% des IMF ont un outil pour évaluer les risques environnementaux auxquels doivent faire face leurs clients

45% des IMF offrent un service de sensibilisation ou de formation aux enjeux environnementaux à leurs clients

41% des IMF offrent des produits verts

10% des IMF calculent leur empreinte carbone

60% des IMF mettent en place des pratiques en interne pour réduire leurs externalités négatives (recyclage et autres écogestes, utilisation d'une source d'énergie renouvelable...)

En 2023...

Une institution qui calcule son empreinte carbone

La prise en compte de l'enjeu environnemental est un chantier stratégique qui se fait sur le long terme, à travers un certain nombre d'étapes, comme nous allons le voir dans la page suivante. Les changements dans les pratiques et politiques des partenaires se font donc peu à peu, ce qui explique le peu d'évolution dans les indicateurs liés à cet objectif de mission. On remarque néanmoins des progrès d'année en année chez les partenaires de la SIDI, qui montrent bien que l'engagement existe.



En 2023 par exemple, Confiamos, une institution de microfinance située en Colombie et nouveau partenaire de la SIDI, a développé son système de suivi de la performance environnementale. L'institution avait déjà finalisé sa politique environnementale dont les principaux objectifs étaient les suivants : prévenir la pollution, contrôler la production de déchets, minimiser la consommation d'eau et d'énergie, sensibiliser à l'utilisation rationnelle des ressources, se conformer aux réglementations et aux exigences en matière de protection de l'environnement. Ils avaient également une liste d'exclusion, qui comprenait notamment l'interdiction de financer une activité qui pourrait engendrer la destruction d'un habitat naturel ou un projet forestier s'il n'est pas accompagné d'un plan de développement durable.

En 2023, Confiamos a continué à avancer dans son engagement, en calculant pour la première fois sa propre empreinte carbone, l'objectif étant de mettre en place des pratiques pour la réduire.

Focus : L'engagement pour la protection de l'environnement, étape par étape

Selon e-MFP (la plateforme de la microfinance européenne), la lutte contre le changement climatique au niveau des institutions de microfinance se fait en plusieurs étapes, que certains partenaires de la SIDI ont commencé à mettre en œuvre :

1) La mise en place d'une stratégie environnementale

On peut citer ici l'exemple d'**Assilassimé**, partenaire de la SIDI au Togo. L'institution a défini sa stratégie environnementale en 2022, qui s'appuie sur trois piliers principaux, chacun avec des objectifs précis devant être atteints en 2026 :

- Devenir une référence dans le secteur en matière de protection de l'environnement.
- Gérer les risques environnementaux en interne et en externe
- Promouvoir des solutions vertes et résilientes auprès des clients

2) Identifier les risques et opportunités liés à l'environnement, qui existent au niveau de l'institution et au niveau des clients

L'institution **Attadamoune** au Maroc bénéficie d'un projet d'accompagnement de la part de la SIDI, financé par le SSNUP, dont l'un des objectifs est de développer un système pour évaluer et suivre les risques environnementaux auxquels sont confrontés les clients. Un focus a été rédigé à la page suivante au sujet de ce projet.

3) Intégrer ces risques et opportunités dans la stratégie de l'organisation

Enda Tamweel, partenaire de la SIDI en Tunisie, a réalisé une évaluation de son portefeuille pour comprendre l'impact environnemental des activités financées et pour identifier les opportunités de développement de produits verts. L'institution a utilisé les résultats de ces analyses pour améliorer ses politiques et pratiques en matière de finance verte :

- Organisation d'ateliers de sensibilisation environnementale pour le personnel, et sélection d'ambassadeurs « verts »
- Organisation de tables rondes sur le terrain sur les sujets environnementaux pour les clients
- Lancement de tests pilotes de nouveaux produits verts (eco-shams, un produit pour financer le pompage solaire par exemple).

4) Développer des produits financiers et non financiers verts Bancodesarrollo, une institution de microfinance en Equateur, a développé il y a quelques années le produit « Crediecologico », visant à promouvoir la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique. Ce produit sert à financer des activités agricoles durables,

Il existe donc un certain nombre d'étapes à atteindre pour réellement s'engager dans la lutte contre le changement climatique pour les IMF. Celles-ci peuvent bénéficier grandement d'un soutien dans ces différentes étapes, et la SIDI peut participer à ces changements positifs de long terme grâce à son offre.



Focus : L'accompagnement SIDI au service de la transition écologique, l'exemple d'Attadamoune

Attadamoune est une institution de microfinance basée au Maroc, qui facilite le développement et la stabilisation des activités génératrices de revenus de ses clients appartenant à des populations exclues du système financier classique, en leur proposant une gamme diversifiée de produits et services adaptés à leurs besoins.

Dans le contexte marocain actuel marqué par un fort engagement gouvernemental en faveur du développement durable, et face aux effets déjà bien tangibles du changement climatique dans le pays, l'impératif de développer des solutions locales pour renforcer la résilience des populations s'est beaucoup renforcé.

C'est dans ce cadre que Attadamoune, en partenariat avec la SIDI, a souhaité se lancer dans un projet visant à renforcer la résilience de ses clients face aux effets du changement climatique, et à améliorer la gestion des risques environnementaux de l'institution.

Concrètement, les deux objectifs principaux du projet sont les suivants :

- Développer un système de suivi et de gestion des risques environnementaux des clients à destination des agents de crédit d'Attadamoune
- Définir puis aider à développer des produits verts adaptés aux réalités locales et aux besoins des clients.

Ce projet, qui a commencé en 2023, est mené par une équipe de consultants venant de trois organisations différentes : Yapu Solutions, le Just Institute, et Hedera. Le premier travail mené a consisté en la réalisation d'un diagnostic institutionnel sur l'état actuel de la finance verte au sein de l'institution, en utilisant deux méthodologies différentes :

- Le Green Index 3.0, qui était le cadre utilisé par Hedera, a été créé par le groupe d'action « Finance Verte Inclusive et Intelligente face au Climat » de e-MFP et vise à donner un aperçu global de la performance environnementale de l'institution, à travers l'analyse d'un certain nombre d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, alignés avec la dimension 7 des Standards Universels de la Performance Sociale et Environnementale.
- L'approche MEbA (Microfinance for Ecosystem-Based Adaptation), utilisée par Yapu Solutions, est issue du Programme pour l'Environnement (PNUE) de l'ONU.
 Cette approche évalue le niveau d'intégration des risques climatiques et environnementaux chez les IMF, ainsi que la mise en place de solutions basées sur la nature (EBA: ecosystem-based adaptation) pour répondre à ces risques.

Ces deux analyses ont permis de mieux comprendre les points forts, mais surtout les points d'amélioration de l'institution en ce qui concernait l'intégration de la finance verte au sein de leurs pratiques et procédures. Un plan d'actions est en cours d'élaboration.

La seconde étape a été d'aider l'institution à inclure des indicateurs de risque environnemental et de capacité d'adaptation dans son processus d'évaluation des prêts. En effet, l'analyse préalable avait mis en avant le manque de politiques et procédures visant à gérer les risques climatiques, le manque d'indicateurs climatiques dans l'évaluation de crédit, et l'obsolescence du système de collecte des données des clients, dont une partie se faisait manuellement.

Grâce au projet, Attadamoune dispose maintenant d'un système d'évaluation automatisé des prêts, assuré par la plateforme digitale de Yapu Solutions, et qui inclue des indicateurs liés à la gestion du risque environnemental.

Les agents de crédit de quatre agences ont été formés pour cette phase pilote, et l'utilisent maintenant dans le cadre de deux produits, le crédit agricole et le crédit élevage. Le but sur le long terme est que ce dispositif soit utilisé par toutes les agences d'Attadamoune, pour systématiser l'intégration des questions environnementales dans l'analyse des crédits. Le consultant de Yapu Solutions est fréquemment en contact avec les équipes d'Attadamoune pour récolter leur feedback, répondre à leurs questions, et les aider à se familiariser davantage avec la plateforme.





Enfin, la dernière étape, qui est toujours en cours aujourd'hui, concerne la définition et le développement de nouveaux produits verts, adaptés aux besoins des clients d'Attadamoune.

Là encore, le diagnostic institutionnel réalisé en 2023 a été crucial car il a permis d'identifier les principaux impacts négatifs auxquels les clients devaient faire face : la sécheresse, la perte de productivité et la perte de la récolte. Une enquête avait également été menée pour identifier les principales solutions EbA (Ecosystem-based adaptation) déjà utilisées par les clients pour faire face à ces impacts. Cette approche bottom-up, qui part des réalités du terrain, est préférable à une approche top-down qui viendrait imposer aux clients de nouvelles pratiques, pas forcément adaptées au contexte local.

17 solutions avaient été identifiées comme déjà existantes au niveau des pratiques des clients, le but pour Attadamoune étant à présent de créer des produits verts spécifiques pour les financer. Les équipes d'Attadamoune et du Just Institute travaillent donc en ce moment à la définition de nouveaux produits qui regrouperaient le financement de ces différentes pratiques résilientes, et ceux-ci sont testés dans les quatre agences de la phase pilote. Des visites clients sont organisées fréquemment pour évaluer l'utilisation de ces produits et leur succès ou non sur le terrain, dans le but de s'assurer qu'ils soient bien pertinents et qu'ils répondent bien aux besoins des clients, avant de les étendre à toute la clientèle d'Attadamoune.

Cet ambitieux projet s'inscrit bien dans le 3ème objectif de mission de la SIDI, dans le sens où il vise à renforcer la prise en compte des effets du changement climatique chez le partenaire, et à améliorer la résilience des clients face à ces évolutions.

Des entités agricoles avancées dans la promotion d'une agriculture durable

La SIDI travaille majoritairement avec des entités agricoles certifiées...

74% des entités agricoles sont certifiées Bio

65% des entités agricoles sont certifiées Commerce Equitable

... qui elles-mêmes promeuvent le développement d'une agriculture durable auprès de leurs producteurs membres...

46% fournissent des intrants bio à leurs producteurs fournisseurs

77% offrent un service de sensibilisation ou formation aux enjeux environnementaux à leurs membres

81% forment leurs producteurs aux pratiques agroécologiques

... et qui s'engagent en interne à réduire au maximum leur impact négatif sur l'environnement.

58% ont une politique environnementale avec des objectifs définis

73% mettent en place des pratiques en interne pour diminuer leur impact négatif sur l'environnement



Les chiffres présentés ci-dessus montrent l'engagement déjà bien présent de la majorité des entités agricoles partenaires de la SIDI envers la protection de l'environnement. Cependant, si la plupart se concentrent uniquement sur leurs membres ou producteurs fournisseurs, à travers la réalisation de formations, la fourniture d'intrants bio ou l'organisation de séances de sensibilisation, d'autres vont plus loin et participent à des initiatives nationales. C'est le cas de **Norandino**, une union de coopératives péruvienne, qui transforme et exporte du café, du sucre de canne et du cacao. Depuis 2010, l'Union participe à un plan d'actions visant à lutter contre le changement climatique en reboisant la chaîne de montagnes de Piura, à travers la vente de crédits carbone.

En 2023, ce plan avait déjà permis de reboiser 528 hectares, ce qui en fait l'une des initiatives les plus importantes du nord du Pérou en termes de capture du carbone.

Ce type d'initiatives montre la diversité des actions dans lesquelles les entités agricoles peuvent s'engager pour aller plus loin dans l'atténuation des effets du changement climatique.

En 2023...

L'évolution des réglementations, une source de changements chez les entités agricoles

La déforestation est à l'origine de 12% des émissions de gaz à effet de serre au niveau global et 90% de la déforestation est causée par l'expansion des terres agricoles⁽⁵²⁾. Dans ce contexte, une nouvelle réglementation a été mise en place en 2023, visant à interdire la mise sur le marché européen de produits ayant contribué à la déforestation ou à la dégradation des forêts.

Cette réglementation, qui concerne un certain nombre de produits, dont l'huile de palme, le soja, le bois, le cacao ou encore le café, entrera en vigueur en janvier 2025. À partir de ce moment, tout produit cité devra, avant d'intégrer le marché européen:

- Être produit sur des terres n'ayant pas fait l'objet de déforestation après la date du 31 décembre 2020
- Respecter la législation locale et internationale
- Être couvert par une déclaration de diligence raisonnée comprenant des informations sur l'entreprise, le produit concerné, ainsi que les coordonnées géographiques des parcelles d'où il provient.

Cette réglementation est une avancée considérable et une preuve de l'engagement des pays européens dans la lutte contre les effets du changement climatique. Mais elle constitue aussi un grand changement qui va affecter la manière dont les entités agricoles travaillent, et notamment celles avec lesquelles la SIDI est en partenariat. En particulier, l'exigence liée à la géolocalisation des parcelles représente un défi significatif, car ce sont des données difficiles à récolter, surtout pour des petites entités agricoles. Les entités certifiées bio (74% des partenaires) procèdent déjà à une géolocalisation des parcelles, mais pour le reste des partenaires de la SIDI concernées par cette régulation, des efforts devront être faits.

La SIDI réfléchit actuellement à la mise en œuvre d'un projet d'accompagnement à grande échelle pour aider ses partenaires à se conformer à cette nouvelle loi.



Focus: Le renforcement de la résilience climatique des populations vulnérables, nouvel axe stratégique pour la SIDI

L'impact du changement climatique se fait déjà ressentir chez nos partenaires et leurs bénéficiaires, ce qui vient augmenter leur vulnérabilité et le niveau de risque de leurs opérations d'une part, et fait émerger de nouveaux besoins d'autre part.

Ainsi, dans le cadre du plan stratégique 2023-2026, la SIDIa souhaité développer un nouvel axe de financement qui viendrait compléter son cœur de cible d'investissement, un portefeuille « environnement ».

La stratégie climat est toujours en cours de finalisation, mais elle aura a priori deux objectifs principaux :

- Améliorer la durabilité environnementale des entités de nos secteurs d'activité, ainsi que des secteurs qui y sont liés, en favorisant l'évolution des processus, produits et services actuels.
- Améliorer la résilience climatique des populations vulnérables cibles de nos partenaires.

Le périmètre de ce nouveau portefeuille sera dans un premier lieu concentré sur les partenaires existants. La SIDI a dans ce sens déjà conduit une enquête pour comprendre les principaux enjeux pour ses partenaires en termes d'adaptation aux effets du changement climatique. Cette enquête a permis d'identifier un certain nombre de besoins, auxquels la SIDI pourra répondre à travers son offre de financement et d'accompagnement.

Parmi eux, on peut citer par exemple :

- Le développement de l'offre de crédits verts pour les IMF
- L'installation de systèmes énergétiques durables pour remplacer des générateurs d'électricité polluants, aussi bien pour les IMF que pour les entités agricoles.
- La mise en place de systèmes permettant l'adoption de pratiques agricoles durables pour les entités agricoles (tels que des systèmes d'irrigation, la production locale d'engrais organique, les systèmes de recyclage des déchets etc...).

Dans un second temps, l'idée sera d'identifier des activités périphériques à financer, toujours en accord avec la mission de la SIDI et son ciblage.

La stratégie pour ce portefeuille sera finalisée dans les prochains mois, et les activités pourront commencer à partir de 2025. Sur le court terme, elles prennent donc la forme d'investissements fléchés pour répondre aux besoins évoqués ci-dessus, mais la SIDI travaille déjà à créer un fonds spécifique qui aurait pour but de collecter des ressources dédiées à la lutte contre les effets du changement climatique.



